Exégèse (tafsîr) de sourate An-Nour, v 36 et 37 et 38

Écrit par www.alifta.net. Publié dans Tafsir Al-Quran

Exégèse (tafsîr) de sourate An-Nour, v 36 et 37 et 38

La Commission Permanente pour les Recherches Académiques et l'Ifta

La Commission Permanente des Recherches Académiques et des Avis religieux d'Arabie Saoudite étudie les questions qui lui sont adressées, répond aux appels téléphoniques et émet des avis religieux et des Fatawas en présence de son président 'Abdel 'Aziz ibn 'Abd Allah ÂL SHEIKH et de ses nombreux membres, des savants, docteurs en religion islamique reconnus...

Au Nom d'Allah le Clément, Le Miséricordieux

[36] **Dans des maisons (des mosquées) qu'Allah a permis que l'on élève, et où Son Nom est invoqué; Le glorifient en elles matin et après-midi,**

[37] **des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la Salât et de l'acquittement de la Zakat, et qui redoutent un Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards.**

[38] **Afin qu'Allah les récompense de la meilleure façon pour ce qu'ils ont fait (de bien). Et Il leur ajoutera de Sa grâce. Allah attribue à qui Il veut sans compter.**

Après avoir parlé de la lampe rayonnante dans un cristal comme semblance au coeur du croyant, Allah parle ici des demeures où doivent se pratiquer cette foi et cette croyance. Ces demeures sont les mosquées où on adore Allah.

Le seg. " **Dans des maisons (des mosquées) qu'Allah a permis que l'on élève, et où Son Nom est invoqué…** ", ordonne aux croyants d'être en contact régulier avec les mosquées et de les garder pures de toute souillure et de toute futilité.

Ibn Abbâs : "Allah y prohibe les futilités"

Qatada : "Ce sont Ses mosquées. Allah a ordonné de les bâtir, les investir, les élever, les purifier."

L'Envoyé (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) rapporte-t-on, a dit : " **Celui qui construit une mosquée par laquelle il désire la face de Allah, Allah lui construit une semblable dans le Jardin**.", " **Celui qui construit une mosquée où le nom de Allah se rappelle, Allah lui construit une maison dans le jardin"; "Evitez à vos mosquées vos enfants, vos débiles, vos transactions de vente et d'achat, vos litige, l'élévation de vos voix, l'application de vos peines, vos sabres tirés du fourreau; mettez devant leurs portes des lieux de purification, encensez-les à l'occasion des vendredis**. "

Il est aussi rapporté ce hadith divin : " **Fais l'annonce de la lumière plénière au Jour de la résurrection pour ceux qui vont aux mosquées dans l'obscurité**. "

Par ailleurs Par ailleurs, il est préférable pour qui va à la mosquée d'entrer avec le pied droit et d'invoquer avec l'invocation de l'Envoyé (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) : "**Contre Satan le lapidé mon refuge soit en Allah Le Grandiose, ainsi qu'en Sa face clémente et en Son pouvoir ancien !** "
Fatima fille d'Al Husayn : Sa grand-mère Fatima a dit : "**Quand l'Envoyé (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) entrait dans la mosquée, Il priait sur Muhammad puis saluait puis disait : "Allah ! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de Ta miséricorde. "Et quand Il en sortait, Il priait sur Muhammad puis saluait puis disait : "Allah! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de ta grâce**".

Le Seg. " **Dans des maisons (des mosquées) qu'Allah a permis que l'on élève, et où Son Nom** " est synonyme de "**redressez votre face en toute oraison. Invoquez Le, Lui vouant la religion foncière**".

Le Seg. " **et où Son Nom est invoqué** " : que Son nom Livre y soit récité (Ibn Abbâs)

Le Seg. " **Le glorifient en elles matin et après-midi** " : toute célébration de Sa transcendance citée dans le Coran signifie la prière (Ibn Abbâs). Donc, les prières du matin et du crépuscule sont les prières du fajr et celle du ‘Asr. Ce sont les deux prières prescrites, c'est pourquoi Allah a aimé les citer et les rappeler à Ses adorateurs. L'emploi du terme " **des hommes**" exprime une mention sur la détermination et l'intention des croyants, qui sont devenus, grâce à ces qualités, des adorateurs assidus dans les maisons de Allah : "**Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah.** " [Sourate 33 - v23]

Quant aux femmes, le mieux pour elles est de prier chez elles.

A cet effet, il est rapporté qu'Oum Hamîd alla trouver le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) et Lui dit : « **O Envoyé de Allah, j'aime accomplir la prière en ta compagnie; oui, dit le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui), je sais que tu aimes accomplir la prière en ma compagnie. Mais ta prière dans ta chambre est mieux que ta prière dans ta salle, et ta prière dans ta salle est mieux que ta prière dans ta demeure, et ta prière dans ta demeure est mieux que ta prière dans la mosquée des tiens, et ta prière dans la mosquée de tiens est mieux que ta prière dans ma mosquée.** » Alors, elle a ordonné et on lui a construit un lieu de prière dans la plus retirée de ses chambres.

La femme peut prier avec les hommes, mais à condition de ne pas causer de tort à aucun d’eux avec ses agréments ou son parfum.

Le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui), rapporte-t-on, a dit : « **N’interdisez pas les mosquées de Allah aux femmes de Allah.** **».**

Zaynab, la femme d’Ibn Mas’oûd rapporte que le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) leur a dit : **« Si l’une de vous assiste dans la mosquée, qu’elle ne toucha pas au parfum !** »

Le seg : « **des hommes que nulle affaire, nul commerce ne distrait du Rappel de Allah** **»** est synonyme de : « **Vous qui croyez, que bien ni enfants ne vous distraient du Rappel de Allah** **»**.

Ce qui veut dire que l'ici-bas et ses parures ne les occupent du Rappel de Allah, car c'est Allah qui détient tout le bien, tout ce qui détient tout le bien, tout ce qui est bénéfique pour les hommes, en particulier les adorateurs qui préfèrent faire ce qui est bénéfique pour les hommes, en particulier les adorateurs qui préfèrent faire ce qu’Il veut et aime avant ce q’eux aiment et veulent.

Amr ibn Dinar : Ibn ‘Omar était au marché, quand on appela à la prière : alors les marchands fermèrent leurs boutiques et allèrent à la mosquée ; sur ce, Ibn ‘Omar dit : «C’est à leur sujet qu’il y eut la descente de « **des hommes que nulle affaire, nul commerce ne distraient du Rappel de Allah.**»

Ibn Abbas : rien ne les distraient de la prière prescrite.

As-Souddy : Rien ne les distrait de la prière collective.

Le seg. « …**et qui redoutent le Jour où se révulseront les regards et les cœurs** » parle » du Jour de la Résurrection où se révulseront les regards et les cœurs, en raison de la terreur dominante : « seulement, Il les ajourne au Jour où le regard fixe, hagard ; seulement nous craignons de notre Maître un Jour lugubre et rétif. »

Le seg. « …**afin que Allah les rétribue du plus beau qu’ils n’auront fait, avec en surplus une part de Sa grâce** » : ceux-là, Allah accepte d’eux leurs actions de bien et leur pardonne leurs mauvaisetés ; Il accepte d’eux leurs actions bonnes et leur démultiplie la récompense : « **Qui apportera une belle action en gagnera le décuple, Qui va faire à Allah un beau prêt, Allah le lui revaudra au centuple ; Allah opère cette multiplication** »

On a dit : **« Quand Allah rassemblera les premiers et les derniers au Jour de la résurrection, un crieur annoncera d’une voix que tout le monde entendra : « les rassemblés vont savoir qui a la priorité de la générosité. Que se lèvent ceux que nulle affaire, nul commerce ne distrayaient du Rappel de Allah. « Alors ceux-là se lèveront, mais ils sont peu. Puis Allah jugera le reste des créés.** »

Au sujet de : « **en ce que Allah leur acquitte leur salaire, en leur ajoutant de Sa grâce**, » le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui), rapporte-t-on, a dit : « **Leur salaire** » est que Allah les fait entrer au Jardin, et « **leur ajoute de Sa grâce** », c’est l’intercession… ».

Source : www.alifta.net
L'Exégèse [Tafsir] d'Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde)
Abrégée par un groupe d'oulémas sous la direction Sheikh Safiur- Rahman Al-mubarakpuri (Editions Darussalam).